



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Rapport IGAS mortalité infantile

Question écrite n° 17670

Texte de la question

M. Éric Michoux alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la mortalité infantile en forte progression dans le pays. En effet, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a remis au ministère de la santé, en janvier 2026, un rapport qui a finalement été rendu public ce 4 août 2026 après des révélations de la presse. Ce rapport confirme une tendance très inquiétante avec une hausse de la mortalité infantile en France (4,1 décès pour 1 000 naissances). Le pays se retrouve ainsi en 23^e position (sur 27) au niveau européen. L'IGAS insiste particulièrement sur les disparités sociales, démographiques et territoriales. Concrètement, une dizaine de départements français ne compte qu'une seule maternité située parfois à plus de 45 minutes de route. Les déserts médicaux sont également des déserts de prévention et de suivi pour les futures mères ce qui contribue à la mortalité infantile. Par ailleurs, il tient à rappeler qu'il a déjà interpellé le Gouvernement à ce sujet le 14 octobre 2025 (Question écrite n° 10278 : Hausse inquiétante de la mortalité infantile en France depuis 2020) sans avoir obtenu de réponse à ce jour. Aussi, il lui renouvelle sa demande sur les intentions du Gouvernement et ce qu'il entend mettre en œuvre pour inverser la tendance en matière de mortalité infantile et redonner des services de santé de proximité.

Données clés

Auteur : [M. Éric Michoux](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17670

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 août 2026](#), page 7442